

COVID-19

Report du prochain paiement de taxes municipales et autres mesures

Le 19 mars 2020 – Lors de son point de presse, le maire de Trois-Rivières Jean Lamarche a annoncé une nouvelle mesure pour alléger l'impact de la situation liée à la Covid-19 sur la vie des citoyens et entreprises. Avec l'accord du conseil municipal, le prochain versement de taxes municipales a été reporté de deux mois. Ainsi, le paiement prévu le lundi 6 juillet est reporté au mardi 8 septembre.

Dans le scénario où tous les contribuables en profitent, cette mesure représente un manque à gagner de 600 000 \$. Pour cette raison, le maire a fait appel au jugement de ses concitoyens et à leur conscience collective, en invitant ceux qui le peuvent d'acquitter tout de même leur compte de taxes en juillet.

Dans un autre ordre d'idées, à la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Ville de Trois-Rivières a aussi annoncé qu'elle cessait toute forme de consultation nécessitant la présence de citoyens : assemblées publiques de consultation, référendums ou tenues de registre. Des moyens alternatifs sont présentement à l'étude par le ministère afin de permettre aux villes de poursuivre leurs projets.

Le maire a profité de son intervention publique pour saluer les efforts d'adaptation des employés municipaux et les actions positives de la population. Chiffres à l'appui, les différentes mesures pour soutenir la collectivité et les gens d'affaires trifluviens sont encourageantes.

Soutien à la collectivité

Treize brigadiers ont accepté l'offre de réaffectation dans des banques alimentaires de Trois-Rivières. La Ville travaille de pair avec Moisson Mauricie et la Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières pour répondre aux différents besoins.

Soutien aux entreprises

Plusieurs entreprises trifluviennes ont communiqué avec IDÉ depuis l'annonce des mesures de soutien économique, qui sont complémentaires à celles des gouvernements provincial et fédéral. Jusqu'à maintenant, 26 dossiers sont ouverts, mais d'autres demandes seront traitées dans les prochains jours.

Émission de permis de construction

Depuis la fermeture des comptoirs de service en début de semaine, 30 demandes de permis de construction totalisant une valeur de 7 M\$ ont été traitées et délivrées.

Ville de Trois-Rivières

Direction des
communications et
de la participation citoyenne

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 372-9014
communications@v3r.net

Bibliothèques

Durant la fermeture des bibliothèques, la Ville permet l'abonnement aux Bibliothèques par téléphone à ses citoyens afin de leur donner accès aux [ressources numériques](#) (livres et magazines numériques, musique, logiciels, jeux et cours en ligne offerts gratuitement). Les citoyens sont invités à contacter le 311 pour plus d'information.

La Ville de Trois-Rivières invite la population à consulter le site Web de la Santé publique au www.quebec.ca/coronavirus et à suivre les consignes sanitaires.

– 30 –

Source : Communications